

# L'ENT académique Nuxéo : quels enjeux pour les enseignants-documentalistes ?

L'espace numérique de travail Nuxeo est destiné à la mutualisation de séances et de ressources pédagogiques pour les enseignants de l'académie de Rennes. A travers la question de la publication et de la gestion du document numérique, il est possible de pointer quatre problématiques ou horizons de veille professionnelle pour la profession d'enseignant-documentaliste.

A l'heure où émergent également les ENT d'établissement\*\*, le professeur documentaliste a tout à gagner à développer son expertise du document numérique, afin de mieux se placer ensuite en tant que pédagogue et médiateur du savoir. Les travaux des chercheurs démontrent en effet que si les élèves maîtrisent les interfaces technologiques, ils ont besoin de stratégie pour évaluer et organiser les informations qu'ils collectent. (lire à ce sujet l'introduction du Pacifi, rédigée par Nicole Boubée et Brigitte Simonnot :

[" Les activités informationnelles et documentaires : des pratiques primordiales au coeur des apprentissages"](#))

**Enjeu 1 : maîtriser progressivement les formats du document numérique selon la typologie des médias**

1. Les types et les formats de fichiers : culture technique, connaissance des formats de fichiers
2. gestion de documents numériques (questions des formats de documents, modes de capture, modes de conversion de fichiers, outils d'affichage..)

**problématique de veille** : mettre en place une veille professionnelle sur l'évolution des formats des documents numériques, connaître les modalités de capture et d'archivage des médias, connaître des manipulations simples selon le type de média (son, image, vidéo...). (Voir axes 1 et 2 du protocole d'inspection des enseignants-documentalistes, IGEN 2007)

**Enjeu 2 : Maîtriser le concept de document et le cycle de vie du document dans un ENT : Un document est une enveloppe qui encapsule une « ressource de fichier informatique », une description documentaire normalisée sous forme de métadonnées. Un document a un statut dynamique, évolutif puisqu'il est « partagé » y compris dans ses métamorphoses ou avatars.**

1. maîtriser l'archivage des versions (comme sur un wiki)
2. maîtriser les instruments qui permettent gérer la « généalogie » du document
3. maîtriser la traçabilité des modifications du document (s'abonner à une veille pour être alerté des modifications : workflow et notifications...)

### **Enjeu 3 : Maîtriser les niveaux d'indexation documentaire en ENT :**

L'indexation en méta-données sur Nuxéo combine l'indexation libre (mots-clés et commentaires) et indexation contrôlée sur des champs spécifiques (disciplines, niveaux, publics). Ce système permet la recherche intuitive en mode simple et une recherche avancée très précise. Ces niveaux d'indexation doivent garantir la cohérence du système d'information afin que les ressources soient accessibles aux usagers.

Contrainte : tous les producteurs de ressources doivent pratiquer une description documentaire détaillée, ce qui peut paraître fastidieux au premier abord mais ce principe constitue une garantie de la pérennité de l'ENT.

**problématique de veille :** connaître les principes de l'indexation par « tag » ou mot-clé libre sur le web 2 et cerner les avantages et les limites de ce mode d'indexation collective, comprendre le principe des métadonnées structurées sur Nuxéo et être capable de jouer un rôle conseil dans leur usage auprès de l'équipe enseignante afin que chacun joue le jeu d'une indexation riche en métadonnées structurées.

Sur la question de la formation aux métadonnées, voir le dossier « métadonnées » sur le site Savoirscdi : <http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=905>

### **Enjeu 4 : Maîtriser les questions du droit d'auteur et des ressources libres de droit**

Nuxéo : un instrument pour évaluer les apports des enseignants-documentalistes sur le plan éthique et juridique : promouvoir l'accès à des ressources libres de droit et l'usage des ressources selon le droit d'auteur (citation des sources...). L'enseignant-documentaliste doit développer ces points de vigilance et assurer une veille transversale dans le domaine juridique pour l'équipe pédagogique (cf protocole d'inspection)

**problématique : mettre en place une veille juridique sur le droit d'auteur et l'usage des documents en établissement scolaire .**

Un ensemble de vidéos pédagogiques du Sceren permet de se former au droit d'auteur et au cas particulier de l'exception pédagogique

[http://fabrique.pairformance.education.fr/index.php/documentation/videos\\_juridiques](http://fabrique.pairformance.education.fr/index.php/documentation/videos_juridiques)

voir aussi le mémento sur l'exception pédagogique publié par l'académie d'Aix Marseille

[http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c\\_106568/droit-dauteur-et-exception-pedagogique](http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c_106568/droit-dauteur-et-exception-pedagogique)

conclusion : **un dossier en ligne sur Educnet aborde plus largement la question des ressources documentaires et des usages pédagogiques des ENT académiques et des ENT d'établissement** (<http://www.educnet.education.fr/cdi/pedago/ent> )

\*\* Pour découvrir le bureau virtuel de l'élève ou du professeur dans un ENT d'établissement, il est possible d'utiliser le module de visite guidée sur le site de l'éditeur de logiciel Prométhée

<http://ent-promethee.it.tm.fr/> ( cliquer sur Demonstration )

"Un bureau virtuel ou ENT (Espace numérique de travail) est un ensemble de services en ligne, personnalisés et sécurisés, accessibles aux élèves et aux professeurs mais aussi aux autres membres de la communauté éducative, en particulier les parents...Pour un élève, un bureau virtuel, c'est la possibilité d'accéder en ligne, dans ou hors de l'établissement, à son emploi du temps, son cahier de texte, ses notes mais aussi de consulter des ressources documentaires ou des éléments de cours mis à disposition par les professeurs et de travailler en collaboration avec ses camarades." (source : site de l'ENT Prométhée )